



REÇU

CONTRAT POMMES du 26 août au 18 novembre 2025 inclus et CONTRAT POIRES le 26 août 2025.

Fruits issus d'une agriculture biologique.

Entre le Producteur : Florent Clareton – EARL Terre des Alpilles : chemin du Grand Pont,
 13750 Plan-d'Orgon Siren : 845 152 149 00017/Ape : 0124Z Culture de fruits à pépins et à noyau.

Et de Mme ou M _____ pour l'engagement d'achat de Pommes / Poires pour un montant de _____ en chèque(s) ou espèces, pour 08 distributions.

		Prix du kilo de fruits								
DATES		26/08/25	02/09/25	16/09/25	30/09/25	14/10/25	28/10/25	04/11/25	18/11/25	TOTAL
POMMES	Mini 1kg									x 3€ =
POIRES	Mini 1kg									x 4€ =

Salon de Provence le _____ ***L'AMAP de la CRAU***

NB : les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Attention aux horaires : 18h30/19h30 1^{er} juin au 31 août et 18h00/19h00 à partir du 01 septembre

Référent : Bruno BOMIER 06.76.53.25.78 bru.bomier@gmail.com

